



CH - Yverdon-les-Bains, le 14 septembre 2025

*Recommandé*

**À l'attention de Monsieur Donald J. TRUMP**

Président des États-Unis d'Amérique

The White House  
1600 Pennsylvania Avenue NW  
USA - Washington, DC 20500

Par l'entremise de l'Ambassade  
des États-Unis d'Amérique, CH-Berne

**Objet : : Ultime rappel – responsabilité civile des États-Unis dans l'affaire  
des royalties Ferrayé – échéance du 30 septembre 2025**

Monsieur le Président,

Le 3 août 2025, je vous ai formellement transmis une offre exceptionnelle d'immunité totale pour les États-Unis, relative à leur responsabilité civile dans l'escroquerie et le blanchiment des royalties des brevets Ferrayé, un détournement opéré en dollars US dès le début des années 1990 et dont la valeur actualisée dépasse aujourd'hui 84'000 milliards USD.

Cette offre était conditionnée à votre engagement personnel en faveur :

1. D'une reconnaissance claire de l'implication de la Suisse dans cette escroquerie historique,
2. De l'ouverture d'un processus conduisant à la destitution des autorités fédérales suisses complices,
3. D'un accord bilatéral permettant de restaurer l'État de droit et de reprendre le contrôle du blanchiment des fonds.

À ce jour, aucune réponse n'a été reçue de votre part.

Monsieur le Président, vous affirmez vouloir éradiquer l'État profond. L'heure est venue de prouver la sincérité de vos déclarations. Les gouvernements américains précédents ont agi comme des présidences de républiques bananières, trahissant la loi et engageant votre Nation dans une responsabilité financière colossale.

Votre silence ou votre inaction ne pourraient être interprétés que comme une soumission à ces mêmes forces occultes que vous prétendez combattre.

Il est en outre impératif de souligner que les agences de notation internationales (Fitch, Moody's, Standard & Poor's) ne pourront indéfiniment fermer les yeux sur une telle responsabilité civile.

L'actualisation du blanchiment des royalties escroquées représente aujourd'hui plus de 84'000 milliards USD : un tel passif, ajouté à l'endettement actuel des États-Unis, contraindrat mécaniquement les agences à dégrader la note souveraine américaine. Une telle dégradation aurait des conséquences économiques et géopolitiques catastrophiques, menaçant directement la stabilité financière mondiale. Vous êtes donc placé devant un choix clair : soit assumer cette responsabilité et conduire votre pays à la faillite, soit agir immédiatement pour négocier un accord historique qui restaure l'État de droit et préserve vos concitoyens.

Je vous fixe donc un délai ferme au 30 septembre 2025 pour faire connaître officiellement votre position sur ce dossier et sur la volonté des États-Unis de conclure un accord juste et transparent.

À défaut de réponse écrite et signée de votre part d'ici cette date, l'offre d'annulation de la responsabilité civile américaine sera définitivement retirée, et je prendrai les mesures nécessaires pour défendre mes droits et mettre en lumière la vérité devant l'opinion publique internationale.

Cette affaire n'est pas seulement financière : elle engage l'avenir de vos concitoyens et la crédibilité des États-Unis dans le monde. Vous avez aujourd'hui une chance historique de restaurer l'État de droit et d'écrire une page nouvelle. Elle ne se représentera pas.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma détermination ferme et inébranlable.

**Marc-Etienne Burdet**

Mandataire légal de Joseph Ferrayé